

CENTRALE LILLE INSTITUT

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire CENTRALE LILLE INSTITUT, session 2022

Le Directeur Général de Centrale Lille Institut

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire CENTRALE LILLE INSTITUT, au titre de l'année 2022 :

Monsieur DURREAU Olivier, ingénieur de recherche hors classe, président, Centrale Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Madame FIGUEREDO Chantal, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Science Po Lille, Lille.

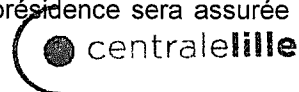
Madame DELIESSCHE Severine, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires, Lille.

Madame COURTADE Stéphanie, igr 2ème classe, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur LENS Anthony, ige, suppléant, Université de Lille, Lille.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Villeneuve d'Ascq , le 22/09/2022



Par délégalion,
la Directrice Générale des Services